

LUXEMBOURG, LE 20 octobre 1966

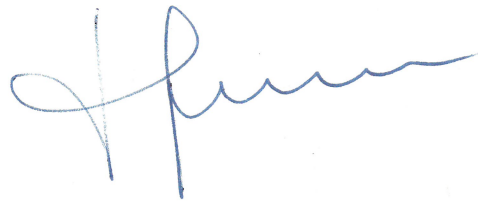
Monsieur J. WEIRICH
Président des Enrôlés de force
victimes du nazisme
40, av. Grande-D. Charlotte
D U D E L A N G E

Monsieur le Président,

Donnant suite à votre désir,
je m'empresse de vous soumettre notre rapport
concernant l'emplacement choisi pour l'érection
d'un monument national en souvenir des victimes
du nazisme, enrôlés de force.

Les membres du jury sont à
votre entière disposition pour de plus amples
renseignements en vue de l'élaboration définitive
du programme du concours.

Je vous prie d'agréer,
Monsieur le Président, l'expression de mes senti-
ments les plus distingués.





à la

Fédération des Victimes du
Nazisme Enrôlées de Force,
par Mr Jos. WEIRICH,
président national,
av. Gr. D. Charlotte,
Dudelange.

Diekirch, le 3 février 1967.

Concerne: MONUMENT NATIONAL.

Monsieur le Président,

En nous référant à notre entrevue du 16 déc. 1966 et à notre récent entretien avec Mr Marcel DOCKENDORFF, président de l'AMICALE ONS JONGEN DIEKIRCH, nous avons l'honneur de vous confirmer que les démarches que nous avons faites auprès de Mme WELL en vue d'une acquisition d'une partie de son terrain (jardin) dans l'intérêt du projet en cause sont restées sans résultat. Mme WELL a formellement fait entendre qu'actuellement elle n'est pas disposée à céder n'importe quelle partie de sa propriété.

Par ailleurs, nous tenons à souligner que les intérêts propres de l'Administration Municipale obligent cette dernière à maintenir son option, jusqu'au moment opportun, pour une acquisition à tout prix de la propriété en question.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, les assurances de notre considération très distinguée.

Pr le Collège des Bourgmestre
et Echevins, et p.o.:

Le Bourgmestre,

M. KRIER

Annexe: plan de situation.

19.6.67

Amicale des Enrôlés de Force,
Victimes du Nazisme
Section de Belvaux-Sanem-Soleuvre-Ehlerange

Chers amis,

Nous vous confirmons par la présente la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des enrôlés de force victimes du Nazisme qui a eu lieu dimanche le 11 juin 67 au Buffet de la Gare à Luxembourg, à savoir:

Garder en suspend pendant un mois toute décision au sujet du Monument National de l'enrôlement forcé, pour permettre à votre section de se garantir les engagements formels ci-après.

1. Le rapport du jury nommé le 26 septembre 66 par notre comité national est défavorable à l'érection du dit Monument au Zolverknapp, étant donné que l'aménagement, indispensable, des alentours entraînerait une dépense énorme. Ces frais ne pourront être supportés par notre Fédération. Votre commune devrait par conséquent s'engager à faire effectuer et à financer les voies d'accès et parking tels que prévus par le jury, respectivement comme prévu dans le projet du concours qui sera retenu pour être réalisé. Pour éviter toutes confusions et malentendus nous précisons encore une fois, qu'en dehors de cette dépense qui est évaluée entre 5 et 8 millions la commune devra prévoir un subside d'un million pour le monument proprement dit.

2. Votre commune devra avoir les garanties formelles qu'aucune restriction, ni réserve seront formulées par la commission des sites et monuments nationaux, ni par Monsieur le Ministre des Affaires Culturelles et qu'un concours entièrement libre tel que le promoteur a décidé d'ouvrir, pourrait porter sur tout le Zolverknapp.

Sans avis contraire de votre comité jusqu'au 1. août 67 nous concluerons que la commune de Sanem n'a pu vous donner satisfaction et notre Comité National considèrera de nouveau la situation telle qu'elle s'est présentée avant votre intervention à l'Assemblée Générale citée ci-devant.

Amicalement

Raymond Welter
Secrétaire Général

Jos Weirich
Président National

Fédération des Victimes

Association
sans but lucratif

du Nazisme enrôlées de Force

représentant : l'Association des Parents des Déportés Militaires Luxembourgeois · la Ligue luxembourgeoise des Mutilés et Invalides de Guerre 1940-45 · l'Amicale des Anciens de Tambow · l'Association des Enrôlés de Force Victimes du Nazisme

Compte chèque postal 313 29

Luxembourg, le 7 avril 1968.

Correspondance à:
Joseph Weirich
28, rue de la Poste
D U D E L A N G E

Monsieur Pierre Werner
Ministre d'Etat
Président du Gouvernement
L U X E M B O U R G
3, rue de la Congrégation

Monsieur le Ministre d'Etat,

Concerne: Monument National de l'Enrôlement forcé.

Nous sommes en possession de la communication que la commission des Monuments et des Sites s'est opposée à l'érection du Monument National de l'Enrôlement forcé en face de la Fondation Pescatore d'après les conditions envisagées par notre Fédération.

Etant donné qu'en dehors de ce refus cette même commission propose de nouveau le "Kanounenhiwel", il nous faudrait maintenant également l'avis concernant l'emplacement prévu aux alentours des "Trois Glands".

Nous vous prions de bien vouloir charger la ou les commissions compétentes, afin de vous soumettre un avis sur ce dernier emplacement.

Notre comité a été invité à faire connaître au plus tard le 26 mai 1968, lors de l'assemblée générale des délégués, l'emplacement définitif pour approbation par ceux-ci.

Par conséquent nous nous permettons d'insister, Monsieur le Ministre d'Etat, pour que notre comité ait une réponse définitive de tous vos services compétents.

Nos délégués ont décidé d'organiser cette année notre Journée Commémorative Nationale à Luxembourg-Ville et qu'à cette occasion il sera procédé à la pose de la première pierre.

Nous osons compter sur votre appui, Monsieur le Ministre d'Etat, pour que notre comité puisse satisfaire à ses obligations.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Comité

le secrétaire

le président national

(Raymond Welter)

(Joseph Weirich)

LUXEMBOURG, le 24 avril 1968
19, Côte d'Eich

No 34.5/40/68

Handwritten signature

Monsieur le Bourgmestre
de la Commune de Sanem
par l'intermédiaire de
Monsieur le Commissaire de District
à Luxembourg

Monsieur le Bourgmestre,

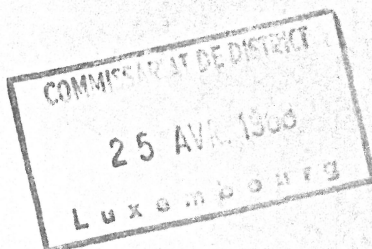
J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 4 avril 1968 par laquelle vous demandez une entrevue pour discuter du projet d'un monument à ériger au lieu-dit "Zolverknapp" à Soleuvre.

A ce sujet la Commission des Sites et des Monuments nationaux, après avoir émis plusieurs avis négatifs, ne s'était finalement plus opposée à la réalisation de ce projet à condition que ce monument ne porte aucune atteinte au site et s'adapte autant que possible au paysage. En plus elle avait exprimé le désir de se voir soumettre le projet définitif.

Je vous prie en conséquence de bien vouloir m'envoyer ce projet afin que, le cas échéant, nous puissions en discuter en connaissance de cause.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

Le Ministre des Affaires culturelles,



Handwritten signature

I. Un lieu de recueillement: Par ses alentours et sa conception le M.N.

=====

sera un lieu de recueillement, où les parents, camarades et amis, de non-rentrés, morts pour la patrie, peuvent se recueillir en toute tranquillité et laisser aller leurs pensées à ceux qui leur étaient chers (prévoir des bancs pour s'asseoir)

II. Un monument national: Par l'érection de ce monument il faudra donner à

=====

la patrie un endroit lequel rappellera le souvenir de tous ceux qui furent les victimes de l'occupation allemande pendant la deuxième guerre mondiale. Pour ces raisons illustrer au visiteur:

a) par image (des reliefs par exemple) toute la tragédie que le peuple luxembourgeois a vécu et notamment

1. L'invasion du territoire luxembourgeois par l'armée allemande, l'essai de nazification par la SA et les formations nazies. Le début de la résistance protégée et aidant les soldats alliés.

2. La proclamation du 30 août 42 par le Gauleiter Simon. La Grève Générale comme réponse. Les enrôlés de force cachés et nourris par les bons patriotes ou passés au delà des frontières par les passeurs et filliéristes.

3. Les enrôlés de force dans le RAD et la Wehrmacht sabotant et portant la résistance dans les rangs allemands. Désertation. Trahison. Prisons, Camps de concentration. ~~Plotons~~ d'exécution. Prisonniers de guerre

4. Libération du pays par les troupes alliées. Rentrée des enrôlés de force. *Seuil des parents des non-rentrés*

b) par un texte. Retenant les dates principales; les faits et le bilan final de l'occupation.

c) le M.N. sera le tombeau d'un enrôlé de force inconnu.

1. La flamme éternelle du souvenir y brûlera jour et nuit.

2. Une croix, un pylône ou un obélisque d'une certaine hauteur attirera de loin l'attention du promeneur sur l'endroit du monument.

d) un emplacement devant le tombeau sera aménagé pour recevoir les dépôts des gerbes, couronnes et fleurs.

e) les plates bandes fleuries seront croisées par des sentiers de longueur totale suffisante pour la présence de 4.000 participants aux manifestations devant le monument.

f) un endroit est à prévoir d'où l'orateur pourra s'adresser à ces 4.000 participants. *numériques*

III Toute la conception du M.N. devra être telle qu'elle démontre

a) la plus grande tragédie et les plus atroces souffrances du peuple luxembourgeois depuis son indépendance.

b) l'accusation contre l'Allemagne responsable ^{etc} pour tous les crimes. Un texte rappellera que l'Allemagne successeur du troisième Reich n'a pas encore fait preuve de bonne volonté pour réaliser la réparation du crime de guerre qu'était l'enrôlement forcé. Ce texte sera supprimé lorsque ce fait n'existera plus oubien le monument subira le même sort que le Monument du Souvenir (Gölle Fra) lors de la prochaine occupation allemande.

Fédération des Victimes

Association
sans but lucratif

du Nazisme enrôlées de Force

représentant: l'Association des Parents des Déportés Militaires Luxembourgeois de Guerre 1940-45 ● l'Amicale des Anciens de Tambow ● la Ligue luxembourgeoise des Mutilés et Invalides ● l'Association des Enrôlés de Force Victimes du Nazisme

Compte chèque postal 313 29

Luxembourg, le

- e) les plates bandes fleuries seront croisées par des sentiers de longueur totale suffisante pour la présence de 4.000 participants aux manifestations commémoratives devant le monument.
- f) un endroit est à prévoir d'où l'orateur pourra s'adresser à ces 4.000 participants.

III. Toute la conception du M.N. devra être telle qu'elle démontre
=====

- a) la plus grande tragédie et les plus atroces souffrances du peuple luxembourgeois depuis son indépendance.
- b) l'accusation contre l'Allemagne responsable de tous les crimes. Un texte rappellera que l'Allemagne successeur du troisième Reich n'a pas encore fait preuve de bonne volonté pour réaliser la réparation du crime de guerre qu'était l'enrôlement forcé. Ce texte sera supprimé lorsque ce fait n'existera plus ou bien le monument subira le même sort que le Monument du Souvenir (Gölle Fra) lors de la prochaine occupation allemande.

IV. Conditions Générales
=====

- a) parking suffisant
- b) l'entretien devra être assuré par la Commune de l'emplacement

Fédération des Victimes

Association
sans but lucratif

du Nazisme enrôlées de Force

représentant: l'Association des Parents des Déportés Militaires Luxembourgeois
de Guerre 1940-45 ● l'Amicale des Anciens de Tambow ●

la Ligue luxembourgeoise des Mutilés et Invalides
l'Association des Enrôlés de Force Victimes du Nazisme

Compte chèque postal 313 29

Luxembourg, le

Compte M O N U M E N T N A T I O N A L

Situation au 31 décembre 1967

<u>FORTUNA</u> Luxembourg	
<u>livret d'épargne</u>	460.988.-
<u>KREDIETBANK</u> Luxembourg	
<u>certificat de dépôt à taux progressif</u>	100.000.-
<u>BANQUE INTERNATIONALE</u> Luxembourg	
<u>certificat de dépôt à taux progressif</u>	200.000.-
<u>BANQUE GENERALE</u> Luxembourg	
<u>certificat de dépôt à taux progressif</u>	200.000.-
<u>compte courant</u>	17.572.-
<u>CHEQUES POSTAUX</u> Luxembourg	
<u>compte chèque postal</u>	81.500.-

1.060.060.-
=====

Fédération des Victimes

Association
sans but lucratif

du Nazisme enrôlées de Force

représentant : l'Association des Parents des Déportés Militaires Luxembourgeois · la Ligue luxembourgeoise des Mutilés et Invalides de Guerre 1940-45 · l'Amicale des Anciens de Tambow · l'Association des Enrôlés de Force Victimes du Nazisme

Compte chèque postal 313 29

Luxembourg, le 7 mai 1968.

Correspondance à:
Joseph Weirich
28, rue de la Poste
D U D E L A N G E

Monsieur Pierre Werner
Ministre d'Etat
Président du Gouvernement

L U X E M B O U R G

3, rue de la Congrégation

Monsieur le Ministre d'Etat,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 3 mai 1968, laquelle nous est parvenue ce jour-même et nous nous empressons de vous répondre.

Pour clarifier les possibilités existantes d'ériger un monument, au lieu dit "Kanonnenhiwel", nous proposons une table ronde sous votre présidence.

Etant donné les raisons soumises dans notre lettre du 7 avril 1968 nous nous voyons forcés d'insister pour que cette réunion se fasse dans le délai le plus court possible mais pour le 20 mai 1968 au plus tard, parce que nous devons avoir une prise de position de notre comité national et un rapport pour l'assemblée des délégués le 26 mai 1968.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le comité
le secrétaire

(R. Welter)

Assemblée Générale des Délégués de l'Association des E.F.V.N.
du 18 octobre 1970 à Junglinster.

R A P P O R T de C A I S S E au 31.12.1969.

Report au 31.12.1968.	frs.	177.512
Fonds d'action :		2.899
Avoir au 31.12.1968.		<u>180.411</u>
		=====

Recettes 1969.

1) Cotisations et bulletins	248.750
2) Voeux de Nouvel An (Fédération)	100
3) Vente d'un RUBAN	100
4) 76 déjeuners pour l'Assemblée Gén. 6.7.69.	15.200
5) Intérêts : Caisse d'Epargne de l'Etat	2.712
6) Transferts au CCP. pour balance	90.080

Total des Recettes: 356.942

=====

Dépenses 1969.

1) Paiement des Cot. et Abonnements à la Fédération	201.640
2) idem. loyer du bureau 69. part de l'Assoc.	6.000
3) Frais de bureau: port, téléphone, déplac.	4.526
4) Gerbes et Fleurs	2.200
5) Annonces : Avis mortuaires	1.265
6) Taxes: Enregistrement (insignes)	600
7) Imprimés	3.905
8) Frais: Assemblée du 6.7.69. au Kirchberg; location salle, salaires, autobus, hôtels:	23.571
9) Don à la famille POOS-Lutgen, Scheidgen, décision du C.C. du 13.11.69.	5.000
10) Transferts au CCP. pour balance	90.080

Total des dépenses: 338.787

=====

Dépôts effectués auprès de la
Caisse d'Epargne

150.000

Boni de l'exercice :

18.155

=====

Bilan au 31. 12. 1969.

Report Avoir au 31.12.68.	180.411	C.C.P.	41.077
Bénéfice de l'exercice :	18.155	Fonds d'act.	2.899
		C.d'Epargne	150.000
		Caisse	4.590
Capital au 31.12.1969.	<u>198.566</u>		<u>198.566</u>
	=====		=====

Dressé, vérifié et certifié exact:

Le Trésorier: E. NOEL

Pétange, le 16 octobre 1970.